

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 11 avril 2014 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Michel VILLEPONTOUX, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. VILLEPONTOUX Michel, M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme GRANERI Nathalie, M. JUGE Jacques, Mme DEQUANT Céline, M. VIRVALEIX Vincent, Mme DUBOST Marie-Françoise, M. MAZEAUD Pascal, M. VIGIER Jean, Mme BAUDESSON Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme PETITJEAN Hélène, M. DARPHIN Patrick, Mme CHABOT Christelle, Mme LEHAIR Carole, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme HYVOZ Isabelle, M. MOUTON Benoit, M. DOBBELS Michel, Mme COURNIL Sylvie, M. BOST Benoit.

ETAIT EXCUSEE : Mme ROBERTS Nicola (procuration à Mme GRANERI Nathalie).

Date de convocation : 7 avril 2014

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GRANERI Nathalie a été désignée en qualité de secrétaire.

Avant de déclarer la séance ouverte Monsieur le Maire souhaite faire une déclaration concernant la publication, par un tiers, sur la page Facebook personnelle d'un Conseiller Municipal, de propos injurieux visant l'ensemble de la liste majoritaire au Conseil Municipal. Il informe ses collègues que cette publication a fait l'objet d'un constat par un huissier. Il demande que ces écrits soient retirés sans délai et que le responsable de la page concernée présente des excuses à l'ensemble du Conseil Municipal.

Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2014

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

N° : 2014/04/01 - Vote des taux d'imposition pour 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de reconduire pour l'année 2014 les taux en vigueur pour l'année 2013.

Désignation des taxes	Taux votés 2014
Taxe d'habitation	9,42
Taxe Foncier Bâti	30,47
Taxe foncier non bâti	80,03

N° : 2014/04/02 - Désignation des délégués de la commune dans les organismes extérieurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ou représentation de la commune auprès des organismes extérieurs.

Les délégués ou représentants de la commune dans les organismes extérieurs sont les suivants :

Organismes	Nombre de délégués	Délégués
Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne (SDE 24)	2 titulaires 2 suppléants	- BONNET Henri - JUGE - VIGIER Jean - LEHAIR Carole
Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurité Scolaire de Thiviers (S.M.O.S.S.T.)	2 titulaires 2 suppléants	- AMOUREUX Patrice - DOBBELS Michel - REBIERE Michel - MOUTON Benoit
PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN (PNRPL)	1 délégué	- DARPHIN Patrick
SMCTOM DE DUSSAC (Il s'agit d'une proposition, les délégués étant désignés par la Communauté de communes.)	2 Titulaires 2 Suppléants	- DARPHIN Patrick - MOUTON Benoit - GRANERI Nathalie - ROBERTS Nicola
Syndicat mixte du Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne (Ecole de musique)	1 Titulaire 1 Suppléant	- PETITJEAN Hélène - GRANERI Nathalie
Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD de Thiviers)	3 représentants dont le Maire	- Michel VILLEPONTOUX - MAZEAUD Pascal - COUTURIER Pierre-Yves

		<u>2 personnes qualifiées :</u> FAVARD Marie et REBIERE Michel
Lycée Professionnel Porte d'Aquitaine (L.E.P.Thiviers)	3 Titulaires	- CHABOT Christelle - AMOUREUX Patrice - DOBBELS Michel
	3 Suppléants	- VIGIER Jean - BONNET Henri - BRUNESSAUX Nicole
Collège Léonce Bourliaguet	3 Titulaires	- PETITJEAN Hélène - CHABOT Christelle - COUTURIER Pierre-Yves
	3 Suppléants	- BAUDESSON Céline - DUBOST Marie-Françoise - BUISSON Laurent
Ecole Primaire	2 Titulaires	- BAUDESSON Céline - LEHAIR Carole
	2 Suppléants	- DUBOST Marie-Françoise - CHABOT Christelle
Ecole Maternelle	2 Titulaires	- BAUDESSON Céline - LEHAIR Carole
	2 Suppléants	- COURNIL Sylvie - DUBOST Marie-Françoise
Ciné Passion (Saint-Astier)	2 Délégués	- DARPHIN Patrick - DEQUANT Céline
Comité National d'Action Sociale pour le Personnel (C.N.A.S.)	1 Délégué (ELU)	- COUTURIER Pierre-Yves
	1 Délégué (Agent)	- LALLEMANT Philippe
Préfecture	1 Délégué en charge de la défense	- DARPHIN Patrick
EPIC du Périgord Gourmand	1 délégué proposé par la commune	- VIRVALEIX Vincent

N° : 2014/04/03 - Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Sont élus les membres ci-dessous :

Commission d'Appel d'Offres (CAO)	Membres
Le Maire (Président)	Michel VILLEPONTOUX
3 membres titulaires	VIGIER Jean JUGE Jacques COURNIL Sylvie
3 membres suppléants	LEHAIR Carole MAZEAUD Pascal MOUTON Benoit

N° : 2014/04/04 - Indemnité de fonctions des Elus

En application de l'article L2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les indemnités maximales votées par les conseils municipaux pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'adjoint ou de conseiller municipal délégué, sont calculées en appliquant le pourcentage du barème lié à la population de la commune à la valeur de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015 – Indice majoré 821.

Le barème pris en compte correspond à une population comprise entre 1000 et 3499 habitants soit les taux maximaux, en pourcentage de l'indice 1015 (45% pour le Maire et 16 ,5% pour les adjoints)

Ces indemnités sont majorées de 15%, la Commune étant Chef lieu de Canton.

Ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique et payées mensuellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix Pour et 5 Abstentions, DECIDE de fixer les indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués, **à compter du 1^{er} Avril 2014** selon le tableau suivant :

Noms Prénoms	Fonction	Délégation	Taux Indemnité en % de l'indice brut 1015	Majoration 15% Chef lieu de Canton
VILLEPONTOUX Michel	Maire		43%	OUI
COUTURIER Pierre-Yves	Adjoint	Finances – Budget Administration	12,50%	OUI
GRANERI Nathalie	Adjoint	Culture - Jeunesse	12,50%	OUI
JUGE Jacques	Adjoint	Urbanisme	12,50%	OUI
DEQUANT Céline	Adjoint	Communication - Associations	12,50%	OUI

VIRVALEIX Vincent	Adjoint	Economie - Commerces	12,50%	OUI
DUBOST Marie-Françoise	Adjoint	Valorisation espace public	12,50%	OUI
MAZEAUD Pascal	Conseiller délégué	Finances	4,00%	OUI
BAUDESSON Céline	Conseiller délégué	Ecoles – Restauration scolaire	4,00%	OUI
LEHAIR Carole	Conseiller délégué	Travaux	4,00%	OUI
AMOUROUX Patrice	Conseiller délégué	Sports	4,00%	OUI
BONNET Henri	Conseiller délégué	Réseaux (secs et humides)	4,00%	OUI
DARPHIN Patrick	Conseiller délégué	Environnement - Agriculture Foires et Marchés	4,00%	OUI

N° : 2014/04/05 - Exercice du droit à la formation des Elus

L'article L 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation.

Le Conseil municipal doit délibérer, dans les trois mois suivant son renouvellement, sur l'exercice du droit à la formation de ses membres pendant la durée de leur mandat.

Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre sachant que la dépense ne peut excéder 20% du montant total des indemnités de fonction allouées aux élus.

Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financés par la commune est annexé au compte administratif. Ce document donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à la formation de ses membres pendant la durée de leur mandat,
- PRECISE que les frais correspondants seront, conformément à l'article L 2123-14 du CGCT, pris en charge par la commune,
- S'ENGAGE à inscrire, chaque année au budget de la commune, la dépense correspondante qui ne pourra excéder 20 % du montant total des indemnités de fonction allouées aux élus.

Liste des délibérations du 11 avril 2014

N° : 2014/04/01 - Vote des taux d'imposition pour 2014

N° : 2014/04/02 - Désignation des délégués de la commune dans les organismes extérieurs

N° : 2014/04/03 - Commission d'Appel d'Offres (CAO)

N° : 2014/04/04 - Indemnité de fonctions des Elus

N° : 2014/04/05 - Exercice du droit à la formation des Elus

Liste des élus présents et signatures

Nom et Prénom	Signature
VILLEPONTOUX Michel	
COUTURIER Pierre-Yves	
GRANERI Nathalie	
JUGE Jacques	
DEQUANT Céline	
VIRVALEIX Vincent	
DUBOST Marie-Françoise	
MAZEAUD Pascal	
VIGIER Jean	
BAUDESSON Céline	
AMOUREUX Patrice	
PETITJEAN Hélène	
DARPHIN Patrick	
CHABOT Christelle	
LEHAIR Carole	
BONNET Henri	
FAVARD Marie	
HYVOZ Isabelle	
MOUTON Benoit	
DOBBELS Michel	
COURNIL Sylvie	
BOST Benoit	